

# Gouvernance : pourquoi parler d'incompétence ?

Est-il encore utile de rappeler que nul ne peut échapper dans son action au quotidien au qualificatif suprême qui se résume en un simple constat d'incompétence ? La gouvernance privée ou publique masque ce mal profond au bénéfice d'un politiquement correct largement abusif. La tromperie est généralisée, les médias et l'opinion est bernée. Le politique, surtout au pouvoir en est affranchie. Il la cultive et l'entretient. C'est un « art ».

En tenant la définition du mot, celle-ci se résume à un court nonc : « Qui n'a pas les connaissances suffisantes pour juger, décider d'une chose. » Un compliment incite à penser que la personne impliquée n'a pas le savoir et l'expérience requise pour agir. Dans la vie courante ou dans le travail, il suffit d'ouvrir les yeux pour se convaincre de la place tenue par l'incompétence dans notre société. Et pourtant ? On a tous tendance à oublier que cette incapacité fait des ravages à tous les échelons de responsabilité en toutes circonstances.

## La gestion de l'incompétence

Gérer l'incompétence est un art destiné à satisfaire ses propres ambitions. Cela sert surtout à pallier un manque d'expérience et une incapacité à décider. L'incompétence a toujours été reconnue comme un mal profond, partagé par l'ensemble de la planète. Il n'épargne pas la France qui en souffre profondément dans sa structure, dans les racines d'une nomenclature de hauts responsables en charge de l'avenir du pays et cela dans tous les domaines d'activité.

L'incompétence caractérise le plus souvent un échec collectif par rapport à une promesse, une fausse annonce, un résultat espéré et sans suite. Le jugement est général. Il englobe le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'équipe chargée de la réalisation, même si les circonstances n'étaient pas favorables. Tous sont complices de cette incompétence. A titre individuel, le qualificatif est plus direct, il s'attaque à l'acteur. On parle d'incompétent.

La personne responsable est mise en cause, sans en préciser les raisons. On évoque en tête le manque de connaissances et l'inexpérience, en nuanciant le propos et en essayant de trouver des excuses : le manque de moyens et d'appui du décideur, peut-être lui-même sous-estimant les difficultés attendues. Non, aucun ensemble, aucune organisation. La prolifération généralisée de ce mal profond devient inquiétante surtout quand elle contribue à tous les niveaux à cautionner les interventions décisionnelles de l'État, dans le Public comme dans Privé.

Ne pas sacrifier la compétence au service des « pouvoirs »

Parler de défaillance et de manque d'expérience des femmes et des hommes qui entourent le pouvoir est banal et courant. Faut-il encore se garder d'assimiler ces écarts uniquement à l'incompétence ? Certainement pas. L'interprétation des comportements est plus subtile. Les acteurs peuvent être compétents et contraints de s'affranchir de leur avis.

Cependant la perception des faits, des actes et des annonces est plus cruelle et le ressenti est fatal, à l'appréciation des observateurs, des personnes concernées et parfois de l'opinion publique. L'incompétence n'est justifiée qu'au regard du résultat. Celle-ci peut être ignorée ou entretenue par habitude. La dévaluation de ce handicap comme ses conséquences sont fonction de son impact sur l'opinion publique, relayé par les médias au service de leurs tuteurs. Assez de sacrifier nos immenses réservoirs de compétence dont la France dispose.